

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE
DES ENTREPRENEURS

No 20 / AUTOMNE-HIVER 2021

INFO!

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DANS LE CANTON EN SUISSE ROMANDE	/2
ÉVÈNEMENT FÉDÉRATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Au centre de nouveaux défis	/4
ÉVÈNEMENT ÉCOLE DE LA CONSTRUCTION JOURNÉES PORTES OUVERTES À la recherche d'un beau métier	/6
PRESTATION FINANCES ET ASSURANCES ÉCOSYSTÈME Sur mesure pour les entreprises de la construction	/10
PRESTATION RESSOURCES HUMAINES SERVICE SALAIRES «Chaque entreprise a son gestionnaire attitré»	/12
CHANTIERS SÉCURITÉ ORDONNANCE OTCConst 2022 Une révision plus contraignante	/15
ASSOCIATION METALTEC VAUD ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Un bilan positif malgré un contexte houleux	/16
FORMATION CFC ET AFP 2021 REMISE DES DIPLÔMES Et la fête fut plus que belle	/18
PORTRAIT SECRÉTARIAT PATRONAL JOËLLE SALA RAMU «Le service prestations du secrétariat patronal est utile et valorisé»	/22
PARTENARIAT LA PATERNELLE ASSURANCE Aider les enfants dans la tourmente	/24
MÉCÉNAT FÉDÉRATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS PRIX DE LA CULTURE DU BÂTI Notre environnement bâti valorisé	/25
MÉCÉNAT GROS ŒUVRE ET GÉNIE CIVIL VAUDOIS SECTION CHABLAIS-RIVIERA-PAYS-D'ENHAUT Coup de cœur pour le monde culturel	/26
PARTENAIRE GROUPE MUTUEL – PHILOS INVALIDITÉ Une plateforme pour collaborer au mieux	/27
AGENDA	/28

ÉDITORIAL

Un millefeuille de défis

Entré en fonction il y a quelques semaines à peine à la Fédération vaudoise des entrepreneurs, je découvre une « Fédé » plurielle, riche de multiples facettes de par les corps de métier qui la composent, la solidité de ses institutions sociales, le dynamisme de son École de la construction et, en filigrane, ce souhait de toujours œuvrer pour la défense des entrepreneurs locaux et leur savoir-faire.

Ces derniers, à n'en pas douter, et particulièrement le monde de la construction, devront faire face à certains défis. En effet, si la pandémie a poussé la digitalisation du tissu économique dans son ensemble au pas de charge via le télétravail, cela n'a évidemment pas été le cas pour les chantiers dont la réalité n'est pas « télétravaillable ». Rappelons que cette numérisation forcée n'a pas seulement retenti via les visioconférences dans les foyers, mais également engendré de nouveaux modes de fonctionnement et des changements profonds de culture d'entreprise, induits par l'usage de technologies nouvelles. Il ne s'agit donc pas seulement d'aspects techniques ou technologiques, mais surtout culturels. En d'autres termes, si la pandémie a accéléré la fracture digitale, les entreprises de la construction ne sont pas épargnées par le phénomène.

À cela s'ajoute la difficulté d'approvisionnement de certains matériaux, qui fait non seulement exploser les coûts, mais qui perturbe également les planifications des chantiers. Il s'agira aussi d'expliquer sans glisser dans le « greenwashing » que le domaine de la construction a saisi les enjeux climatiques et n'a pas attendu la vague verte pour construire de manière durable et responsable et privilégier les circuits courts. Enfin, la pandémie a donné des ailes aux « anti », à la grogne populaire et à la multiplication des recours, exacerbant le phénomène bien connu du « Not in my backyard ». Que ce soit pour des projets publics ou privés, cela ajoute de la complexité dans la planification et la réalisation des projets. Ainsi, c'est souvent toute une région et de nombreux emplois qui sont impactés par cette culture des blocages.

Il faudra donc ces prochains mois, pour les entreprises du bâtiment, composer avec ce millefeuille de défis. C'est une page passionnante qui s'ouvre pour la « Fédé », dont le rôle est d'accompagner ses coopérateurs, et je me réjouis de m'y associer pleinement.

Nicolas Tripet, chef du service Communication



LA PATERNELLE | ASSURANCE

Aider les enfants dans la tourmente

On a tous entendu parler une fois ou l'autre de La Paternelle, ne serait-ce qu'en raison de ses spectacles annuels au théâtre, pour petits et grands. Mais sous ce nom protecteur se profile surtout une mutuelle d'assurance, sans but lucratif, en faveur des enfants. La Fédération vaudoise des entrepreneurs se veut solidaire.



© Illustration: Sébastien Monachon

Par le truchement d'un partenariat projeté sur trois ans, la Fédération vaudoise des entrepreneurs marque sa solidarité envers la mutuelle d'assurance La Paternelle, laquelle intervient en faveur des enfants dans les cas de décès des parents.

Cette décision de la fédération reflète également son choix de s'inscrire dans l'entraide sociale, tendance marquante depuis la crise pandémique.

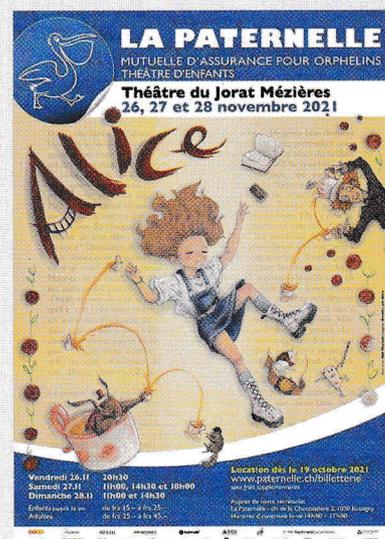
Une œuvre sociale

Fondée en 1884 à Lausanne avec pour but de garantir une rente aux orphelins et de soutenir les familles endeuillées, la mutuelle La Paternelle, à vocation éminemment sociale et basée sur le bénévolat, s'adresse aux familles soucieuses de prévoir une sécurité pour leurs enfants en cas de décès des parents. En outre, grâce à sa commission sociale, elle fournit conseils et aide financière, au cas par cas, dans différents domaines – études, vacances, par exemple. Elle propose à ses membres trois niveaux de

cotisation, qui s'échelonnent de 8 à 42 francs par mois, selon la tranche d'âge à laquelle le parent souscrit l'assurance. Les rentes mensuelles versées vont de 400 à 1200 francs. La couverture s'étend jusqu'à la vingtième année de chaque enfant et jusqu'à l'âge de 25 ans pour les enfants en formation postobligatoire. La mutuelle compte aujourd'hui plus de 2500 membres, pour 1500 enfants.

Tous au spectacle

Tradition plus que centenaire, chaque année, La Paternelle produit un spectacle joué par son théâtre d'enfants. La 126^e édition, *Alice au pays des merveilles*, célèbre aventure d'une demoiselle très (trop?) curieuse, signée de l'auteur anglais Lewis Carroll en 1865, est un voyage onirique qui sera, pour l'occasion, interprété par plus de 140 enfants entourés de 200 bénévoles. La pièce sera jouée au Théâtre du Jorat, à Mézières, une jolie façon d'aborder la fin de l'année. / A.A.



Alice au pays des merveilles

Théâtre du Jorat, Mézières

Vendredi 26 novembre 2021
20h30

Samedi 27 novembre 2021
11h00, 14h30 et 18h00

Dimanche 28 novembre 2021
11h00 et 14h30

Location

www.paternelle.ch/billetterie

ou auprès du secrétariat: La Paternelle
ch. de la Chocolatière 2, 1030 Bussigny
Tél. 021 701 52 80 – de 14h00 à 17h00

Tarifs

Enfants jusqu'à 16 ans
de 15 à 25 fr.

Adultes de 25 à 45 fr.

